



« Premières Assises Nationales du  
Médicament et des Produits de Santé »

Discours de Monsieur le Ministre de la Santé  
Le Professeur El Houssaine LOUARDI



*Skhirate, le 11 décembre 2015*

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ، وَالصَّلَاةَ وَالسَّلَامَ عَلَى أَشْرَفِ الْمُرْسَلِينَ،

- ♦ *Monsieur le Chef du Gouvernement,*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Ministres, collègues du Gouvernement et des pays africains frères et amis,*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Députés,*
- ♦ *Madame la Présidente du CGEM,*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Présidents, Directeurs et Représentants des Institutions Nationales et Internationales,*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les représentants du système des Nations Unies et de la coopération internationale,*
- ♦ *Messieurs les Présidents des instances ordinales médicales, pharmaceutiques et odontologiques, nationales et régionales,*
- ♦ *Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Syndicats des Pharmaciens du Maroc,*
- ♦ *Monsieur le Président de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP),*
  - ♦ *Monsieur le Président des « entreprises du Médicament au Maroc » (LEMM)*

- ♦ *Monsieur le Président de l'Association marocaine du médicament générique (AMMG)*
- ♦ *Mesdames et Messieurs les Experts,*
- ♦ *.....*  
*.....*
- ♦ *Mesdames et Messieurs, Honorable Assistance,*

*L'honneur m'échoit d'être parmi vous aujourd'hui à cette séance d'ouverture des « Premières Assises Nationales du Médicament et des Produits de Santé », placées sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste, et dont le thème principal s'articule autour de « La Politique Pharmaceutique Nationale » comme cadre commun pour garantir l'accès équitable aux médicaments et Produits de Santé au Maroc.*

*Permettez-moi, tout d'abord, de souhaiter aux honorables Ministres Africains et à nos invités internationaux qui nous ont honorés de leur présence, une cordiale et chaleureuse bienvenue et un agréable séjour parmi nous dans leur deuxième pays, le Royaume du Maroc.*

*Mes souhaits de bienvenue vont également à tout ce parterre d'experts et de participants nationaux et internationaux qui ont*

*bien voulu prendre part à cet important événement, premier du genre dans notre pays. Votre présence aussi nombreux témoigne de l'intérêt particulier que vous accordez au thème de cet événement et à l'opportunité qu'il nous offre de réfléchir et débattre ensemble sur des questions d'intérêt commun.*

*Qu'il me soit donc permis de vous exprimer, tous, ma profonde gratitude de vous compter parmi nous.*

***Excellences,***

***Mesdames et Messieurs,***

*Comme vous le savez, le médicament est, au-delà d'être un produit de santé jouant un rôle clé dans l'aboutissement de l'acte médical et de la relation médecin-malade, il est une ressource stratégique pour tout système de santé, que ce soit dans les pays développés ou en voie de développement.*

*Il constitue une des concrétisations les plus objectives du droit fondamental d'accès aux soins, et c'est l'un des principaux leviers du développement industriel et un puissant moyen de régulation de l'assurance maladie et des dépenses globales de santé.*

*Il constitue également une des principales motivations de la recherche et de l'innovation en santé.*

*Nous pouvons même dire qu'il ne peut y avoir de santé sans accès aux médicaments et les gouvernements qui accordent une priorité à la santé doivent s'intéresser aux médicaments.*

*Cet événement constitue, pour nous l'aboutissement de tout un processus national de consultation et de convergence des points de vue et des propositions d'actions ayant débouché sur l'élaboration, pour la première fois au Maroc, d'une **Politique Pharmaceutique Nationale** qui nous a permis de cadrer notre vision et d'engager un chantier de réforme d'envergure dans le secteur pharmaceutique.*

*Cet événement constitue également, de par la plateforme qu'il nous offre et le niveau de ses participants, le début d'un autre processus que nous souhaitons fructueux et pérenne, d'échange d'expériences et de coopération en matière de médicaments et produits de santé entre spécialistes et acteurs économiques et politiques afin de capitaliser sur nos acquis et mieux orienter nos stratégies et nos actions.*

*C'est donc pour répondre à cet aboutissement et à cette ambition qui se profile, que ces premières assises du Médicament et des Produits de Santé ont été pensées et planifiées.*

**Excellences,**

**Mesdames et Messieurs,**

*Convaincu par la nécessité de développer une nouvelle vision impliquant des approches novatrices pour une meilleure gouvernance en santé, notre pays s'est engagé dans plusieurs chantiers de réforme du système de santé, pour être à même de répondre aux attentes des citoyens et garantir le droit d'accès aux soins, consacré par la nouvelle Constitution de 2011.*

*Ces chantiers de réforme ont concerné tout d'abord la mise en place de la Couverture Médicale de Base à travers la généralisation du Régime d'Assistance Médicale (RAMED) lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'Assiste le 13 mars 2012, puis à travers la Couverture Médicale de Base des étudiants (AME) récemment mise en place, et à travers le projet de l'Assurance Maladie des indépendants (AMI) déjà finalisé et qui sera incessamment soumis au Conseil du Gouvernement.*

*Avec cet engagement, le Maroc a pu assurer, déjà, une Couverture Médicale de Base à 62% de sa population, et il espère, avec la mise en œuvre de l'AMI, dépasser 90% de population couverte à l'horizon 2020, afin d'atteindre la*

*Couverture sanitaire Universelle comme l'ont recommandée l'Organisation Mondiale de la Santé en 2005 et les Nations Unies en 2012.*

*Les chantiers de réforme ont également concerné l'organisation de l'offre de soins, la promotion de l'investissement en santé et le développement du Partenariat Public-Privé, et ce à travers l'élaboration et la publication d'un arsenal juridique se composant de la loi et du Décret relatifs à la carte sanitaire, de la Loi 131-13 relative à l'exercice de la médecine et l'ouverture des capitaux aux non-médecins, et de la Loi 86-12 relative aux contrats de partenariat public-privé.*

*Dans le même cadre, le Gouvernement Marocain s'est penché sur l'élargissement et l'encadrement de l'offre de soins par le lancement de 4 nouveaux CHU à Tanger, Agadir, Rabat et Laâyoune. Toute la chaîne des urgences préhospitalière a été réorganisée et développée et le monde rural a été le centre de tout un programme de santé mobile et de mobilisation de ressources humaines.*

*Pour accompagner ces chantiers, le Ministère de la Santé a également mis en place la réforme « LMD » Licence-Master-Doctorat au niveau des instituts relevant de son autorité et qui sont les ISPITS (instituts supérieurs des professions infirmières et des techniques sanitaires) et l'ENSP (l'école nationale de*



*santé publique) ce qui nous a permis de rehausser le statut de nos établissements au rang d'instituts de l'enseignement supérieur ne relevant pas des universités, et ainsi renforcer le niveau et les effectifs de formation des professionnels de santé, gestionnaires et paramédicaux.*

***Excellences,***

***Mesdames et Messieurs,***

*Dans son message royal adressé aux participants à la 2ème Conférence Nationale sur la Santé tenue à Marrakech du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2013, Sa Majesté le Roi Mohammed VI , que Dieu l'Assiste, a bien souligné l'importance que revêt l'accès aux Médicaments pour la population marocaine en exhortant le Gouvernement à entreprendre les mesures nécessaires pour réviser leurs prix à travers une mise à jour du cadre législatif y afférent. Il a aussi attiré l'attention sur sa place privilégiée parmi les leviers macro-économiques de développement du secteur de la santé et du pays en général. Sa Majesté a bien voulu, à cette occasion, mettre en valeur le caractère « Recherche/ Développement » lié à cette ressource stratégique en insistant sur ce qui suit : je cite :*

***« Il est également nécessaire... d'encourager la recherche et l'innovation dans les domaines de la***

*médecine, de la pharmacologie et de l'industrie nationale du médicament ». Fin de citation de Sa Majesté.*

*Notre stratégie sectorielle 2012-2016 traduit bien et fort cette volonté royale visant l'amélioration de l'accès des citoyens aux médicaments et à des soins de qualité.*

Le Maroc peut se réjouir aujourd'hui de disposer d'un arsenal juridique étoffé permettant de réguler et bien structurer le secteur pharmaceutique. En effet, nous avons publié en peu de temps un total de **20 textes législatifs et réglementaires** spécifiques au médicament et à la pharmacie, dont **3 Lois, 4 Décrets et 13 Arrêtés**, et je cite parmi ces textes notamment :

- La Loi 84.12 relative aux dispositifs médicaux ;
- La Loi 28.13 relative à la protection des personnes participant aux recherches biomédicales ;
- La Loi 92-12 portant règlement sur l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses ;
- Le Décret 2-13-852 relatif aux conditions et aux modalités de fixations des prix publics de vente des médicaments ;

- Le Décret 2.14.841 relatif à l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) ;
- La Décret 2.12.198 relatif à la bioéquivalence des médicaments génériques...
- L'arrêté 787.14 relatif à la révision des prix publics de vente des médicaments princeps, génériques et bio-similaires commercialisés au Maroc... et j'en passe...

*En plus de cet important arsenal juridique, le Maroc peut également se réjouir de son industrie pharmaceutique, véritable fleuron de l'économie et de la technologie nationale.*

*Nous disposons en effet de 45 unités industrielles de production qui couvrent actuellement plus de 65% des besoins du système de santé national, et dont 10% du volume global de production est orienté vers l'exportation notamment vers les pays africains frères et amis, mais aussi vers les pays européens, scandinaves et vers les pays du Golf.*

*Nous comptons aussi une cinquantaine de sociétés de Grossistes répartiteurs qui alimentent régulièrement un réseau de 10 000 pharmacies d'officine privées.*

*Le Ministère de la santé, quant à lui, dispose de sa propre centrale d'achat, qui est la division de l'approvisionnement, et qui ravitaille régulièrement les pharmacies régionales et*

*provinciales selon un cycle d'approvisionnement bien rodé, privilégiant les principes d'efficience et la rationalisation de l'usage de cette denrée stratégique. Nous disposons également d'un Observatoire National des Médicaments et des Produits de Santé, qui est un véritable moniteur du secteur.*

*Excellences,*

*Mesdames et Messieurs,*

Parmi les produits de ce chantier de réforme du secteur pharmaceutique, figure, comme je viens de le signaler, **la formulation d'Une Politique Pharmaceutique Nationale dont** l'élaboration a été faite en collaboration avec l'OMS selon une approche participative et consensuelle.

Cette PPN a comme objectif général de **contribuer à la réalisation effective du droit à la santé de toute la population marocaine comme stipulé par la nouvelle Constitution, en garantissant l'accès équitable et universel aux médicaments essentiels, d'une qualité irréprochable, à un prix abordable, et d'en assurer un usage rationnel.**

Effectivement, notre politique pharmaceutique nationale se fixe **10 objectifs** qui ont trait, entre autres, **aux Prix des**

## **médicaments et des produits de santé et à leur usage usage rationnel.**

Ces 10 objectifs ont été déclinés en **35 engagements politiques** que le Ministère de la Santé s'efforce d'honorer dans la progressivité, et dont certains sont actuellement déjà concrétisés.

En effet, le Maroc a procédé, dernièrement, à la réduction des prix d'environ **2000** Médicaments, avec des diminutions allant de 20 à 80%.

A ce sujet, la Directrice Générale de l'OMS, **Mme. Margaret Chan** a rendu hommage au Maroc, lors de la 67<sup>ème</sup> assemblée mondiale de la santé, pour sa politique du médicament en la qualifiant comme une excellente expérience à partager avec d'autres pays. Elle a aussi déclaré que notre approche pharmaceutique va de pair avec l'une des priorités de l'OMS, qui est de rendre le médicament accessible pour tout le monde.

Il va de même pour le Directeur Exécutif de l'ONUSIDA qui a lui aussi rendu hommage au Maroc, au cours de cette entrevue, pour sa politique performante du médicament, soulignant que le Royaume du Maroc est le pays, je cite, "**parmi les mieux indiqués pour jouer le rôle de GRANDE GRANDE PHARMACIE en direction de tout le Continent Continent Africain**", puisque nous avons fait passer la prise

en charge médicamenteuse de première ligne des patients vivant avec le VIH de 24000 DH/ personne/ an à seulement 960 DH/ personne/ an ce qui constitue une baisse de 25 fois le cout initial.

Mais l'une de nos dernières réalisations, et non des moindres, restera sans aucun doute gravée dans la mémoire du Département et des citoyens comme une prouesse qui marquera longtemps le paysage pharmaceutique national et la scène épidémiologique des hépatites virales « C » au Maroc. Il s'agit de la toute récente fabrication locale du générique du « **Sofosbuvir** » qui a été mis sur le marché chez nous hier au prix de 3000 DH la boîte et donc 9000 DH la cure complète, au lieu de 800 000 DH pour la molécule originale. C'est là une baisse d'environ 89 fois le cout initial, et qui contribuera certainement à notre objectif d'éradiquer l'Hépatite « C » à l'horizon 2020.

*Excellences,*

*Mesdames et Messieurs,*

*A côté de toutes ces réalisations, nous ambitionnons, courant 2016, d'aller encore de l'avant sur des pistes plus prometteuses et structurantes du système de santé national, et plus particulièrement du secteur pharmaceutique marocain.*

*Le lancement imminent de l'Assurance Maladie des Indépendants (AMI), dans les semaines à venir, nous incite en effet à y converger tous nos efforts, sectoriels et intersectoriels, pour réussir ce chantier national d'envergure qui élèvera le Maroc au rang des pays ayant transformé leurs systèmes de santé et ayant atteint la Couverture universelle.*

*Cette dernière qui aura comme corollaire une demande accrue prévisible en médicaments et produits de santé de qualité afin de pouvoir honorer nos nouveaux engagements, nous a orienté vers la priorisation de certaines actions et mesures spécifiques au secteur pharmaceutique, prévues par la PPN, et que je vais énumérer brièvement :*

- ♦ Nous projetons incessamment une restructuration globale des instances ordinales pharmaceutiques, nécessaire pour appuyer le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens par 12 nouveaux Conseils Régionaux de l'Ordre des Pharmaciens, et ce en accompagnement de la Régionalisation avancée, désormais en vigueur au Maroc.*
- ♦ Nous renforcerons le rôle de l'Observatoire national des Médicaments et des Produits de Santé, en mettant l'accent particulièrement sur la prévention des ruptures de stocks.*

- ♦ *Nous publierons dans les semaines à venir un nouveau décret (déjà soumis au Secrétariat Général du >Gouvernement) relatif à la fixation des prix de plus de 1000 dispositifs médicaux des plus onéreux et les plus utilisés dans la prise en charge des usagers des établissements de santé.*
- ♦ *Nous encouragerons la production pharmaceutique locale, à l'instar de la toute récente évolution en matière de traitement de l'Hépatite « C », pour s'attaquer aux médicaments des ALD (Affections de longues durées) et ALC (Affections lourdes et coûteuses). Dans cette perspective, 10 produits anticancéreux sont déjà sur notre première liste de production.*
- ♦ *Nous Plaiderons auprès du Gouvernement et des secteurs concernés pour créer une « Agence Nationale du Médicament et des Produits de Santé » qui aura un véritable rôle de régulation et de normalisation du secteur.*
- ♦ *Nous développerons davantage le dialogue social avec nos professionnels de santé et tous nos partenaires et parties prenantes, avec un accent particulier sur notre relation privilégiée avec les syndicats du secteur pharmaceutique, qui sont nos véritables associés dans cette ambitieuse politique pharmaceutique nationale.*



- ♦ *Et bien sûr nous irons de l'avant dans la promotion et le développement de la coopération « Sud-Sud » avec les secteurs pharmaceutiques des pays africains frères et amis, telle que voulue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste.*

***Excellences,***

***Mesdames et Messieurs,***

*L'organisation de cette manifestation revêt une importance toute particulière eu égard aux nombreuses opportunités économiques qu'offre le Continent Africain et la concurrence croissante que se livrent les puissances mondiales pour l'investissement en Afrique. En effet, ce jeune continent devient, ces dernières années, de plus en plus attractif en raison de la biodiversité de ses ressources naturelles, son grand potentiel humain, son immense capital immatériel, ainsi que ses courageuses réformes institutionnelles engagées ; Ce qui impose à nous, pays africains, de déployer tous les efforts nécessaires afin de promouvoir et consolider l'élan de notre coopération Sud-Sud.*

A cet égard, et conscient de son enracinement historique en Afrique, le Royaume du Maroc a fait, durant les deux

décennies, de cette coopération Sud-Sud, une des priorités de sa politique étrangère.

Aujourd'hui, et comme par le passé, le Royaume du Maroc reste engagé, sous les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohamed VI, que Dieu l'Assiste, à partager avec les pays africains frères et amis, son expérience et savoir-faire pour une Coopération Sud-Sud dynamique et croissante portant sur tous les domaines avec un accent particulier sur celui de la santé et subséquemment sur le secteur pharmaceutique.

Dans son discours prononcé devant le 3ème Sommet du « Forum Inde-Afrique », sa Majesté le Roi Mohamed VI, a bien voulu saisir l'occasion pour réitérer son appel à la consolidation de cette coopération :

Sa Majesté l'a si bien souligné en précisant, je cite :

**« La coopération Sud - Sud que Nous appelons de nos vœux n'est pas un simple slogan ou un luxe politique superfétatoire. C'est plutôt une nécessité impérieuse, imposée par l'acuité et l'ampleur des défis qui se posent à nos pays. De fait, il est impossible de compter sur les formes traditionnelles de coopération, qui sont désormais incapables de répondre aux besoins croissants de nos peuples... »**

**Nous tenons également à ouvrir des perspectives plus larges devant la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie pharmaceutique, de la recherche scientifique et technologique et de la formation des cadres. Nous sommes également soucieux de mettre cette coopération au service des peuples africains... »**

Extrait du discours de Sa majesté le Roi Mohammed VI

*Excellences,*

*Mesdames et Messieurs,*

*Nous avons effectivement assisté au cours des deux dernières décennies à une montée graduelle des Investissements Directs du Maroc à l'Etranger, des opérateurs économiques marocains dans le continent ainsi qu'à l'évolution des échanges commerciaux avec les pays d'Afrique. Ces investissements portent sur plusieurs secteurs stratégiques pour le développement des pays Africains notamment l'industrie pharmaceutique.*

*Les échanges commerciaux entre le Maroc et les pays de l'Afrique subsaharienne ont ainsi connu une évolution considérable. A cet effet, l'étude approfondie de la structure des exportations marocaines montre une tendance à leur diversification et la montée en puissance des produits à forte valeur ajoutée à l'instar des équipements industriels, matériel de transport agricole ainsi que des produits pharmaceutiques.*

*Aussi, un soutien technique remarquable est apporté par le Royaume aux pays africains. Le Maroc a signé lors de la dernière visite royale en Afrique subsaharienne, plus de 80 accords et conventions portant notamment sur la formation et la coopération technique.*

***Excellences,***

***Mesdames et Messieurs,***

*L'engagement du Royaume du Maroc, avec les pays africains frères et amis, au développement de la coopération Sud-Sud, notamment en matière de santé, et plus particulièrement dans le domaine pharmaceutique, se veut exemplaire et plein de promesses.*

*Promesses d'une Afrique fière de son héritage et résolument orientée vers son future ; Une Afrique qui croit en elle-même, et donc qui est capable de transformer ses ressources naturelles sur place, afin d'accompagner son essor socio-économique ; Une Afrique dont le capital immatériel est parfaitement en phase avec sa richesse exubérante, grâce aux principes de la bonne gouvernance et aux plateformes de coopération et d'échanges d'expériences.*

J'espère que cette Réunion de Haut Niveau, qui n'est que la concrétisation des volontés des Chefs d'Etats en matière de coopération, puisse marquer une étape décisive dans notre quête commune de développer un partenariat mutuellement bénéfique, solide et durable, et de traduire cette vision partagée en actions concrètes et projets réalisables, à travers une Coopération Sud-Sud renforcée dans le domaine pharmaceutique.

J'en appelle donc au Leadership de mes collègues Ministres de la Santé des pays frères et amis ici présents, afin de perpétuer cette initiative marocaine et de l'ériger au rang de tradition faisant des assises du Médicament et des Produits Santé un véritable Rendez-vous qu'abritera chaque deux ans un des pays africains ayant mené des réformes partageables

en la matière, dans un but de renforcer nos liens et encourager nos ambitions communes.

Je ne terminerai pas sans remercier chaleureusement Monsieur le Chef du Gouvernement pour son appui permanent et inconditionnel à toutes les sollicitations de notre Département. Votre souci continu, Monsieur le Chef du Gouvernement, de développer le système de santé national et prodiguer les meilleures prestations de soins possibles aux usagers de nos établissements nous pousse à donner le meilleur de nous-mêmes.

Mes remerciements s'adressent aussi à nos partenaires nationaux et internationaux pour leur accompagnement continu de nos programmes.

Je remercie également tous les professionnels de santé qui sont à l'œuvre sur de multiples fronts, malgré les contraintes que nous connaissons tous et que nous ne ménagerons aucun effort pour les minimiser afin d'améliorer les conditions de travail. Un remerciement particulier va aussi aux organisateurs de cet important évènement national, et je cite spécifiquement le personnel de la Direction du Médicament et de la Pharmacie : vous faites du beau travail.

Les industriels du secteur sont nos partenaires pour toutes ses perspectives d'avenir : je vous remercie d'avance pour votre accompagnement et votre précieuse collaboration.

Toute ma gratitude va aux syndicats du secteur, spécialement ceux du secteur pharmaceutique public et privé : rien ne pourra se faire sans vous et sans votre appui et recommandations. Nous travaillerons main dans la main pour le bien du secteur et pour améliorer les conditions de travail des professionnels du Médicament et de la pharmacie dans notre pays.

Je termine en souhaitant encore une fois la cordiale bienvenue et un agréable séjour en terre marocaine à tous les membres des délégations africaines et vous remercie pour votre aimable attention.

والسلام عليكم ورحمة الله تعالى وبركاته.